

# Compte rendu du conseil municipal n°40

## Jeudi 13 septembre 2018

**Secrétaire de Mairie** : Muriel TRAPATEAU

**Secrétaire de séance** : Rémi LE BERRE

**Présents** : M. Le Maire Jean-Louis VIGNON, René RAUD, Georges JEZEQUEL, Rémi LE BERRE, Bernard LE CAHAREC, Jeannine LE GALL, Philippe MOULLEC, Annie MOAL, Nathalie ABIVEN, Laure LAUVERGEAT, Julien POUPON, Bernard CORNEC

**Absents** :

Hervé LE MENS, pouvoir à René RAUD  
Pascale DIVERRES-CORRE, pouvoir à Rémi LE BERRE  
Yvan BRISHOUAL, pouvoir à Julien POUPON  
Fabienne SIMON, pouvoir à Nathalie ABIVEN  
Karine MORVAN, pouvoir à Philippe MOULLEC

Le procès-verbal n° 39 est adopté à l'unanimité

**Début de séance : 20h30**

**1- Mise en place d'une antenne relais Orange**

La réception du réseau de l'opérateur Orange est de mauvaise qualité sur la commune et des zones importantes comme la mairie ou le cabinet médical sont en zone blanche.

Monsieur le Maire nous explique que l'opérateur, appuyé par le Sous-Préfet, a été alerté. Un accord a été trouvé avec Orange.

Un émetteur va être implanté sur le terrain communal situé en haut de la zone d'activité de Bellevue.

René RAUD nous précise que le pylône d'une hauteur de 30 mètres permet de couvrir l'ensemble de la commune.

Le début des travaux est prévu en décembre 2018. Un bail de 12 ans, renouvelable par période de 6 ans, va être signé.

Le loyer annuel sera de 2 500 € à la charge de l'opérateur.

Selon les études, le niveau d'émission de champs électromagnétiques se situe dans les normes.

Le conseil vote à l'unanimité.

**2- Transfert de la compétence eau à la CCPLD**

La Communauté de Communes du pays de Landerneau-Daoulas (CCPLD) s'est prononcée fin juin sur sa capacité à prendre la compétence eau potable au 1<sup>er</sup> janvier prochain.

L'ensemble des conseils municipaux des 22 communes doit délibérer sur ce transfert prévu par la loi « NOTRe » au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Monsieur le Maire nous précise qu'un délai supplémentaire au 1<sup>er</sup> janvier 2026 vient d'être publié au Journal Officiel et affiche sa préférence pour cette date.

Différentes études ont eu lieu sur la commune par la CCPLD : étude patrimoniale, harmonisation des prix et devenir du personnel.

La commune de Saint-Urbain possède un réseau d'eau convenablement entretenu en régie communale, une eau de qualité et un service à la population très réactif.

De nombreuses questions se posent aux élus (questions souvent sans réponses) comme l'incidence sur le budget communal, l'eau de la commune mélangée à d'autres eaux, service à la population moins réactif, prix de l'eau en forte augmentation, régie communautaire et non pas « eau du Ponant ».

Vote du conseil pour le transfert : 3 absentions et 14 contre

En aparté : pour que le transfert ne se fasse pas, il faut que 25% des communes représentant 20 % de la population ne se prononcent pas.

### 3 – Assistances techniques

Le conseil fait appel à l'assistance au maître d'ouvrage proposée par la CCPLD pour 2 études de faisabilité de projets communaux.

Ces études concernent la réhabilitation et l'agrandissement des vestiaires de foot actuels ainsi qu'une salle de motricité multisports au niveau de l'espace bibliothèque-garderie.

Le forfait de la mission s'élève à 3 381.47 € par étude.

Vote pour l'étude du vestiaire : 16 pour, 1 abstention

Vote pour l'étude de la salle de motricité : 15 pour, 2 abstentions

### 4 – Personnel communal adjoint technique

Monsieur le Maire propose d'augmenter l'amplitude horaire d'un agent technique suite à l'arrêt des contrats aidés, de 28h à 35h hebdomadaire.

Le conseil vote à l'unanimité.

### 5 – Tableau des emplois

<i>LIBELLE EMPLOI</i>	GRADE MINIMUM	GRADE MAXIMUM	POSSIBILITE POURVOIR EMPLOI PAR CONTRACTUEL ART. 3-3	POSTES POURVUS	POSTES VACANTS	DUREE TEMPS DE TRAVAIL
<b>Direction</b>						
<i>Secrétaire de mairie</i>	Attaché	Attaché		1	0	TC
<b>Service administratif</b>						
<i>Agent chargé de Accueil-communication / comptabilité</i>	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal 1 <sup>ère</sup> classe	NON	0	1	TC
<i>Agent chargé de Accueil-communication / Urbanisme</i>	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal 1 <sup>ère</sup> classe	NON	1	0	TC

<b>Services techniques</b>						
<i>Agent chargé de Entretien voirie et polyvalence</i>	Adjoint technique	Adjoint technique principal 1 <sup>ère</sup> classe	<i>NON</i>	1	0	TC
<i>Agent chargé de Entretien bâtiments et polyvalence</i>	Adjoint technique	Adjoint technique principal 1 <sup>ère</sup> classe	<i>NON</i>	1	0	TC
<i>Agent chargé de Entretien espaces verts et polyvalence</i>	Adjoint technique	Adjoint technique principal 1 <sup>ère</sup> classe	<i>NON</i> <i>OUI</i>	0 1	1 0	TC
<b>Service scolaire</b>						
<i>Agent chargé de Aide maternelle entretien / garderie</i>	Adjoint technique	Adjoint technique principal 1 <sup>ère</sup> classe	<i>NON</i>	3	0	TC
<i>Agent chargé de Restauration / entretien / garderie</i>	Adjoint technique	Adjoint technique principal 1 <sup>ère</sup> classe	<i>NON</i>	1	0	TNC 28 h00
<i>Agent chargé de Restauration / entretien / garderie</i>	Adjoint technique	Adjoint technique principal 1 <sup>ère</sup> classe	<i>NON</i>	1	0	TC
<b>Bibliothèque</b>						
<i>Agent chargé de Bibliothèque</i>	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal 1 <sup>ère</sup> classe	<i>OUI</i>	1	0	TNC 8 h45

Le conseil vote à l'unanimité.

## **6 – Mise en place du dispositif TIPI**

Monsieur le Maire informe le conseil que la Direction Générale des Finances Publiques met en œuvre un traitement informatisé dénommé TIPI (Titres Payables par Internet) dont l'objet est la gestion des paiements par Internet.

Ce service permet le télépaiement par carte bancaire par exemple pour la garderie périscolaire ou le loyer des immeubles.

Le coût de ce service est à la charge de la collectivité (par exemple pour un loyer de 300 €, 0,80 € ont à la charge de la commune).

Vote du conseil : 7 pour, 6 contre et 4 abstentions.

## 7 – Questions diverses

René RAUD nous propose un éclairage solaire pour l'abribus route de Kerhuel. Cet éclairage n'est pas possible sur le poteau et cela permettra de déplacer l'éclairage avec l'abribus.

La société Energie Douce propose un devis à 1 500 €TTC.

Monsieur le Maire nous informe qu'un permis d'aménagement pour un lotissement à Kersimon va être déposé prochainement.

Ce lotissement devrait contenir 15 logements.

Julien POUPON :

- Le forum des associations et la journée du patrimoine se sont bien déroulés

René RAUD :

- Les enrobés prévus sur les routes seront réalisés fin septembre.
- Les travaux d'élagage vont se poursuivre cet automne

Nathalie ABIVEN :

- Le repas des anciens aura lieu samedi 20 octobre 2018
- L'inauguration de la bibliothèque aura lieu samedi 22 septembre 2018
- Le marché, qui se déroulait le mercredi place de la mairie, est temporairement en sommeil

Philippe MOULLEC :

- Le trail de la Mignonne se déroulera dimanche 16 septembre 2018 et devrait occasionner quelques perturbations au niveau du bourg.

Bernard CORNEC :

- Les tracés de lignes centrales ne sont plus visibles sur la route d'Irvillac, notamment dans les virages.  
Ces tracés devront être repris.

Prochains conseils municipaux  
le 25 octobre 2018  
le 29 novembre 2018